

pâ faire à Mr. C. sur la ressemblance de ses ouvrages imprimés avec les lettres de Ganganelli, le prévoiant auteur imagina de dire qu'étant à Florence, en 1758, il y copia quelques lettres de Ganganelli, sur les originaux qui lui furent communiqués par le prélat Cérati & l'abbé Lami. Bien ! A merveille ! Mais si, de l'aveu de Mr. C., Messieurs les Florentins ont les lettres originales de Ganganelli, comment peut-il se faire qu'ils aient traduit en italien, & publié le texte françois de Mr. C., parce qu'ils n'avoient pas le texte original italien ? Ce n'est pas tout : comment se peut-il faire encore que Mr. C. soutienne qu'il est seul en possession du texte original italien, & que les lettres italiennes qui ont paru à Florence ne sont qu'une traduction de sa version françoise ? Quoi ! Mr. C., de son aveu, a copié à Florence des lettres de Ganganelli sur les originaux, & les Florentins n'ont pas ces originaux sur lesquels a copié Mr. C. ? Quoi encore ! Mr. C. attestoit, en donnant la première édition de ses lettres dites de Ganganelli, qu'il les avoit copiées sur les originaux de Florence, & il soutient aujourd'hui, dans l'avertissement qu'il a mis à la tête de son texte italien, que les Florentins n'ont point d'originaux, & que lui, Mr. C., en est le seul possesseur ? Vous riez, cher abbé, j'en suis sûr, de ces contradictions vraiment originales & si singulieres que je ne sache pas que l'histoire en fournisse aucun exemple.